

Grippe A(H1N1)

Deuxième cas importé des Etats-Unis dans le canton de Neuchâtel

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Le laboratoire de référence Influenza de l'Hôpital universitaire de Genève a confirmé la présence du virus de la grippe A(H1N1) chez une jeune femme âgée de 20 ans ayant voyagé aux Etats-Unis. Celle-ci accompagnait la jeune femme confirmée comme positive au A(H1N1) le 24 juin. Il s'agit donc du deuxième cas de grippe A(H1N1) détecté dans le canton de Neuchâtel.

Tout comme le premier cas, la deuxième jeune femme a été contrôlée médicalement sans être hospitalisée. L'état de santé des deux jeunes femmes est bon et les mesures d'isolement sont levées.

Quant au bébé exposé et à une autre personne de l'entourage proche du premier cas, les résultats se sont révélés négatifs. Le médecin cantonal précise qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de transmission du virus A(H1N1) dans le canton de Neuchâtel, les deux cas positifs ayant été contaminés aux Etats-Unis.

La crèche de Neuchâtel qui accueillait le bébé exposé et qui avait été fermée préventivement depuis jeudi 25 juin pourra donc réouvrir tout à fait normalement lundi 29 juin.

Contactez votre médecin traitant en cas de doute

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre, frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. Certains malades souffrent également de nausées, vomissements et diarrhées. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de suspicion de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. L'ensemble des médecins du canton de Neuchâtel ont reçu des recommandations à cet effet. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00**.

Pour de plus amples renseignements:

Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 11 02.

Neuchâtel, le 26 juin 2009